

CHARILAO¹ SVO S.

Quandoquidem pater ille tuus, mihi certus Apollo,
Humana potuit conditione mori :
Æquum est, vt qui alios reuocabat morte, resurget
Officio per nos, mortuus ipse, pari.
5 Et facerem, sed & ipse ægrum sic sentio corpus,
Vt timeam nondum fata timenda mihi.
Erectum seu mane caput sol exerat vndis,
Occiduum condat vespere siue caput,
Perpetuus me languor habet : sua frigus & ignis
10 Tempora agunt, certa sæuit vtrumque vice.
Sic tenet in lecto torpentem febris inerti,
Nec sinit effoetos posse mouere pedes.
Nec vero pedibus tantum nocet illa, sed ipsam
Mentem etiam solitis arcet ab officiis.
15 Nec possum faciles velut ante accersere Musas,
Cumque sacro carmen dicere dulce choro.
Si forte accersam, teneras horrore puellas
Afficit ipsa meo Parca propinqua thoro.
Officium, Charilaë, tuum est, tu filius illi,
20 Cui vitæ debes munera, redde vicem.
Hoc pietas, sed & hoc etiam res ipse requirit :
Quippe pater solas non tibi liquit opes,
Iure etiam illius plectri tu diceris hæres,
Quod tulit Ausoniæ iura secunda Lyræ.
25 Sed mihi dum morbus, tibi dum dolor ocia tollit
Anxius e chari morte recente patris,
Ecce vices nostras noster Betholaudus obiuit
Æquales inter gloria prima suos.
Dispeream illius nisi quando ludit arundo
30 Sordeat ipsa Patris Panis arundo mihi.
Gaudeat hoc noster Macrinus vate sub vmbris
Quantum Macrino tartara vate tument.

TVVS SCÆ.

FINIS

Traduction donnée par Jean Brunel :

A MON CHER CHARLES, SALUT.

Puisque ton illustre père, qui est à mes yeux Apollon en personne, a pu mourir en raison de sa condition d'homme, il est juste que celui qui faisait revenir les autres du trépas, mort à son tour, reçoive le même service et ressuscite grâce à nous ; je l'aurais fait, mais je me sens moi-même si malade que je redoute une fin prématurée. Soit que le matin le soleil relève la tête au-dessus des eaux, soit que le soir il la plonge à l'occident, une langueur perpétuelle m'accable : il y a les moments où j'ai froid, les autres où je brûle, les deux souffrances alternent régulièrement. Ainsi la fièvre me tient engourdi dans mon lit, et ne me permet pas de remuer mes pieds affaiblis. Et elle ne s'en prend pas seulement aux pieds, mais elle détourne aussi mon esprit de ses activités habituelles. Je ne puis pas, comme avant, inviter les Muses et faire entendre un doux chant accompagné par leur chœur sacré. Si d'aventure je parviens à les faire approcher, les tendres vierges sont saisies d'honneur en voyant la Parque à côté de mon lit. C'est ton devoir, Charles, toi son fils : tu lui dois le présent de la vie, rends-la lui à ton tour. Tu y es obligé par la piété filiale, mais aussi par ta situation : car ton père ne t'a pas seulement laissé des biens matériels, mais à bon droit aussi on peut dire que tu es l'héritier de son talent, qui lui a donné les droits attachés à la Lyre Ausonienne. Mais alors que nous nous trouvons privés du loisir de le chanter, moi par la maladie, toi par la douleur, bouleversé que tu es par la mort récente de ton cher père, voici que notre ami Bétholaud vient nous remplacer, Bétholaud le plus glorieux des hommes de son âge. Que je meure si, quand il joue de son chalumeau, je ne prends pas en dégoût celui même du vénérable Pan. Puisse le plaisir que notre cher Macrin trouvera entre les ombres à entendre ce poète égaler l'orgueil dont s'enfle le Tartare qui enferme le poète Macrin.

¹ « Charles, fils aîné de Salmon Macrin, fut élève de Ramus ; il possédait une profonde connaissance des langues anciennes et fut lui aussi poète. Il fut précepteur de Catherine de Bourbon, sœur d'Henri de Navarre. Il fut assassiné au Louvre en août 1572 lors des massacres de la Saint-Barthélemy. » (note de l'éd. Jean Brunel)